

MAIRIE DE SAINT-THOIS

1 place de la Mairie - 29520 Saint-Thois

☎: 02 98 73 82 08 - 📠: 02 98 73 80 18

mairiestthois@orange.fr

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Boues des lagunes de ST THOIS

**Suivis techniques et administratifs des opérations de curage,
d'épandage et/ou d'élimination suivant filière retenue.**

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à procédure adaptée

Etabli en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016

Date limite de remise des offres : le 27 juin 2016 à 12 heures

Maîtrise de l'ouvrage :

MAIRIE DE SAINT-THOIS
1 place de la Mairie
29520 Saint-Thois

Objet du marché :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le curage de lagunes d'assainissement

En fonction des résultats de l'étude définie dans le lot 1, ce marché portera sur l'une des solutions ci-dessous :

- 1 : suivi des travaux de curage, travaux éventuels de réhabilitation, épandage et suivis agronomiques,
- 2 : suivi des travaux de curage, travaux éventuels de réhabilitation, élimination par incinération,
- 3 : solution mixte, épandage et incinération.

Ordonnateur :

Monsieur Bernard SALIOU, Maire de Saint-Thois

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de Châteauneuf-du-Faou

Article 1 : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte
- agissant pour le compte de la société :

.....
.....
.....

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés, **je m'engage**, sans réserve, conformément aux conditions du cahier des charges, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

Article 2 : Offre de prix

Le prix est forfaitaire indépendamment de la solution retenue.

Montant H.T. :
Montant T.V.A. :
Montant T.T.C. :

Article 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution, exprimés en mois, sont les suivants et courent :
à compter de l'autorisation de la Préfecture pour les solutions 1 et 3,
à compter de la réunion de démarrage, pour la solution 2.

	Durée des missions
Solution 1 (suivi des travaux de curage, travaux éventuels de réhabilitation, épandage et suivis agronomiques)	12 mois
Solution 2 (suivi des travaux de curage, travaux éventuels de réhabilitation, élimination par incinération)	9 mois
Solution 3 mixte (épandage et incinération)	12 mois

Article 4 : Paiement

Le maître d'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après :

Titulaire	Banque	Guichet	N° de Compte	Clé
.....
IBAN :				
BIC				

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Article 5 : Engagement du candidat

Fait en un seul original

A _____, le

Vu pour valoir acceptation de la présente offre,

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Fait à Saint-Thois, le

Signature du candidat
(Nom, prénom, qualité du signataire, cachet éventuel)

Bernard SALIOU
Maire de Saint-Thois